

**Dossier R-4095-2019**  
**Séance de travail du 10 septembre 2019**

Engagement #	Libellé de l'engagement	Date du dépôt
1.	Le Coordonnateur – Pour le poste de transport Bout de l'île, clarifier le libellé relatif au pluriel ou au singulier associé au banc de condensateur de la version anglaise du Registre par rapport à sa version française: « <i>For elements at 25 kV, only the CLC and associated elements are included. The 120 kV XC is also included in the RTP.*</i> »	11 octobre 2019
2.	Le Coordonnateur – Soumettre une proposition permettant de clarifier l'usage des acronymes CLC, XC, TA (SCHM), entre autres, du Registre dans ses versions anglaises et françaises.	11 octobre 2019
3.	Le Coordonnateur – Pour le poste de transport Eastmain-1, clarifier le libellé ci-dessous de la version française du Registre et assurer la concordance avec sa version anglaise : « <i>La partie à 120 kV alimentée par le transformateur T4 ainsi que ce transformateur n'est <del>sont</del> pas inclus au RTP.</i> »	11 octobre 2019
4.	Le Coordonnateur – Pour le poste de transport Sherbrooke assurer la concordance entre la version française et anglaise du Registre : Version française « <i>Pour le niveau de tension 120 kV, les éléments associés aux lignes L1401 et L1402 sont inclus au RTP. <del>Seuls les départs des lignes L1401 et L1402 sont inclus au RTP.</del> »</i> Version anglaise « <i>For the 120 kV elements, <del>o</del>Only the L1401 and L1402 line feeders are included in the RTP. »</i>	11 octobre 2019

5.	Le Coordonnateur – Pour la ligne L0440 assurer la concordance entre la version française et anglaise du Registre pour le niveau de tension applicable Bulk (kV).	11 octobre 2019									
6.	Le Coordonnateur – Pour les versions française et anglaise du Registre, élaborer sur la pertinence de maintenir la « particularité » relative aux lignes L0440, L0460 et L0470 : « <i>Ce circuit est isolé à 49 kV</i> ».	11 octobre 2019									
7.	Le Coordonnateur – Pour l’installation de production Rivière-Nouvelle, revoir la classification comme installation RTP dans la version anglaise du Registre, soit « OY »  <table border="1" data-bbox="430 592 1606 673"> <tr> <td><u>Rivière-Nouvelle (MU)*</u></td> <td><u>MEU</u></td> <td><u>Wind</u></td> <td><u>OY</u></td> <td><u>149.3MW</u></td> <td><u>N</u></td> <td><u>N</u></td> <td><u>N</u></td> <td></td> </tr> </table>	<u>Rivière-Nouvelle (MU)*</u>	<u>MEU</u>	<u>Wind</u>	<u>OY</u>	<u>149.3MW</u>	<u>N</u>	<u>N</u>	<u>N</u>		11 octobre 2019
<u>Rivière-Nouvelle (MU)*</u>	<u>MEU</u>	<u>Wind</u>	<u>OY</u>	<u>149.3MW</u>	<u>N</u>	<u>N</u>	<u>N</u>				
8.	Le Coordonnateur – Uniformiser l’expression des décimales dans la version anglaise du Registre.	11 octobre 2019									
9.	Le Coordonnateur – À l’Annexe F de la version anglaise du Registre, spécifier que la citation de la décision D-2017-031 est en français seulement	11 octobre 2019									
10.	Le Coordonnateur – À l’Annexe A (p. 13) de la version anglaise du Registre, traduire le libellé de la colonne « Notes » relatif à l’entité RTA.	11 octobre 2019									
11.	Le Coordonnateur – À l’Annexe F de la version anglaise du Registre, ajouter la note de bas de page, afin d’assurer la concordance avec la version française	11 octobre 2019									
12.	Le Coordonnateur – À l’annexe G de la version française et anglaise du Registre, améliorer le sommaire des ajouts depuis la dernière décision.	11 octobre 2019									
13.	Le Coordonnateur – Effectuer une vérification à l’égard de la mise en service de la ligne Chamouchouane-Judith-Jasmin. Préciser le libellé et clarifier la demande de la pièce B-0004, p. 4 :	11 octobre 2019									

	<i>« Ces modifications tiennent compte de l'évolution du réseau de transport depuis le dépôt en juin 2016 du Registre au dossier R-3952-2015 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2019, mais elles tiennent également compte de la mise en service de la ligne Chamouchouane-Judith-Jasmin qui était prévue pour la fin mai 2019 et qui a eu lieu tel que prévu ».</i>	
14.	Le Coordonnateur – Présenter les critères de fiabilité auxquels répondent les centrales inscrites au Registre dont la puissance est inférieure à 75 MVA (suivi de la D-2018-149, par. 98)	11 octobre 2019
15.	Le Coordonnateur – Valider la possibilité que le schéma d'exploitation simplifié soit déposé en identifiant en couleur les éléments pertinents à la compréhension de la demande.	11 octobre 2019
16.	Le Coordonnateur – Soumettre des propositions à l'égard de la vérification de la concordance des textes entre les versions anglaise et française du Registre. Le cas échéant, préciser ce qui pourrait être réalisé dans le présent dossier par rapport à une prochaine demande de mise à jour du Registre	11 octobre 2019
17.	Le Coordonnateur – Valider la différence entre le paragraphe 25 de la demande (pièce B-0002) et la pièce B-0004 alinéas 5 à 20, p.6 et le cas échéant, clarifier la demande.	11 octobre 2019
18.	Le Coordonnateur – Soumettre une proposition pour le libellé de la note de bas de page (***) relié à la Phase 4 de l'installation de production Le Plateau (appellation et puissance)	11 octobre 2019
19.	Le Coordonnateur – Élaborer sur la façon de codifier les mises à jour du Registre (utilisation des étoiles) au présent dossier et sur les orientations pour les prochaines mises à jour statutaires du Registre	11 octobre 2019
20.	Le Coordonnateur – Expliquer de quelle façon il entend donner suite au suivi de la décision D-2018-149, par. 339, lors des prochaines mises à jour statutaires du Registre et s'il entend procéder à une consultation des entités visées à cet égard.	11 octobre 2019